

COMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

- Générales :**
Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Validité de la feuille de soins :**
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- Entente préalable :**
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident :**
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.
- Pharmacie :**
Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Radiologie et Biologie :**
La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Optique :**
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.
- Rééducation :**
L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.
- Dentaire :**
L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.
- Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**
La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-636188

77000

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	12300	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : NADIFI AMIHA			
Date de naissance : 16/11/1988			
Adresse : Résidence d'Avignon - Blvd de la Merque CALIFORNIE			
Tél. :	06 61 80 36 38	Total des frais engagés :	312.3 Dhs

Authorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	06/07/2021	Age :	
Nom et prénom du malade :	NADIFI		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Suivie de grossesse		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : CASABLANCA
Signature de l'adhérent(e) :

Le : 05 / 07 / 2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/07/2024	(S)		300 DA	INP : 109M1AD24B Dr. Amine BITTAK Cabinet Médical Santé Fam Gynécologue - Infertilité 100, Bd Ibn Sina - Tizi

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
D. Dr. Amine BITITI Centre Medical Santé Gynécologie - Infertilité Ibn Sina 100, Bd Abderrahman Bouabid AMGANI M'hamed Pharmacie CSAAD Boulevard Abderrahman Bouabid	02.07.21	2323,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
R. ATTACHEMENT Cabine Medical Santéfam Gynécologie - Infertilité 100, Bd Ibn Sina - Tél. 05 22 36 02 07 / 02 01 77 77 2 Signature : [Signature]	02/07/2021	tdm	500 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Docteur Amine BITITI

Ancien chef de clinique à la faculté de médecine de Paris
Hôpital COCHIN - Port Royal
Praticien attaché à l'Hôpital Universitaire Internationale Cheikh Khalifa
CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE
SPECIALISTE EN MEDECINE DE LA REPRODUCTION



Cabinet Médical santéfam
100, Boulevard Ibnou Sina Casablanca
Fixe : + 212 522 36 03 03
Portable : + 212 661 79 18 39
aminebititi@gmail.com

N° CPAM :
N° RPPS :
Email :

CASABIANCA, le 02/07/2021

ORDONNANCE

LAMIAA NADIFI né(e) le 16.11.1988

1) Cortancyl 5 mg; 2cp par jour pendant 1 mois

22,80 x 2

S.V.

2) Lovenox 0,4 ml: 1 injection par jour en S.c pendant 61mois.

349,00 x 5

S.V.

3) Utrogestan 200 mg : 1ovule matin et 2 ovules soir pendant 1 mois

88,80 x 6

S.V.

2323,40

22,80

AMRANI M'hamed
Pharmacie S.A.D.
44, Bd Abderrahim Bouabid
(Ex. Jerrada) Oasis - Casablanca
Tél: 05 22 25 34 00

22,80

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Lovenox 4000ulantixa inj b6
PPV : 349,00 DH
Barcode: 6 118001 080465

Dr. Amine BITITI
Cabinet Médical Santéfam
Gynécologie - Infertilité
100, Bd Ibn Sina - Tél : 05 22 36 03 03
091170753

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Lovenox 4000ulantixa inj b6
PPV : 349,00 DH
Barcode: 6 118001 080465

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Lovenox 4000ulantixa inj b6
PPV : 349,00 DH
Barcode: 6 118001 080465

DOCTEUR AMINE BITITI
Ancien chef de clinique à la faculté de Médecine de Paris
Hôpital Cochin, Port - Royal
Praticien attaché à l'Hôpital International Cheikh Khalifa
CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE
SPÉCIALISTE EN MÉDECINE DE LA REPRODUCTION



Cabinet Médical Santéfam
100, Boulevard Ibn Sina Casablanca
Fixe : + 212 522 36 03 03
Portable : + 212 661 79 18 39
aminebititi@gmail.com

Casablanca, le 02 Juillet 2021

Mme NADIFI LAMIAA

Note d'honoraires

Consultation :	300 Dh
Echographie obstétricale de datation		500 Dh

Arrêtée la présente facture à la somme de : 800 Dh
Huit cent dirhams

*Le Docteur BITITI Amine est inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Grand Casablanca sous le numéro : 10 751. ICI : 002155120000023, IF : 15225929
Paiement par chèque accepté.*

*Dr. Amine BITITI
Cabinet Médical Santéfam
Gynécologie Infertilité
100, Bd Ibn Sina - Tél : 05 22 36 03 03
091170753*

Docteur Amine BITTI

Ancien chef de clinique à la faculté de médecine de Paris
Hôpital COCHIN - Port Royal
Praticien attaché à l'Hôpital Universitaire Internationale Cheikh Khalifa
CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE
SPECIALISTE EN MEDECINE DE LA REPRODUCTION



Cabinet Médical santéfam

100, Boulevard Ibnou Sina Casablanca
Fixe : + 212 522 36 03 03
Portable : + 212 661 79 18 39
aminebititi@gmail.com

Echographie obstétricale du 02/07/2021 (1er trimestre)

Examen réalisé sur un échographe General Electric Voluson E8 RSA mis en service le 01/10/2017
Voie d'examen : abdominale. Conditions de l'examen : bonnes.

NADIFI LAMIAA née le 16/11/1988 (32 ans)

Mr BOUTALEB YOUSSEF

Groupe sanguin : A positif. Taille : 176 cm

Indication : Dépistage 1er trimestre.

DDR : 06.04.2021 DDG théorique : 20.04.2021

DDG : 20.04.2021

soit un terme théorique de 12 SA + 3 J
soit un terme de **12 SA + 3 J.**

Anamnèse

Gestité : 2, Parité : 0

Antécédents

familiaux

RAS

médico-chirurgicaux

Prothèse mammaire à DUBAI

gynécologique

Grossesse post monitorage avec ovitrelle et utrogestan 04/2021

IS depuis 11/2020

Cycles réguliers. OPK like

Sous ADEPAL DEPUIS 2 MOIS

Mariée depuis 09/2019

AFC = 10 + 10

Désir de grossesse depuis 1 an.

G2P0: 1 grossesse biochimique en 02/2021 et 1 MFIU (aspegic/gestel/yofolvit/lovenox).

Bilan MFIU NL. Caryotype féminin NL

SPG NL 01/2020

Mari 41 ans Caryotype NL

obstétricaux

2020 : MFIU. . 15 SA. RL.

Grossesse en cours

TTT FCS remis

One Day

Uterus

en position intermédiaire.

à contours réguliers.

de structure homogène.

Ovaire droit

d'aspect normal.

Ovaire gauche

d'aspect normal.

Foetus Unique

Vitalité

Activité cardiaque : présente et régulière.

Fréquence cardiaque : 161 bpm

Mobilité : présente et habituelle.

Biométries

Longueur-Cranio-Caudale
BIP (Nicolini1992)

65.99 mm
20.60 mm

Dr. Amine BITTI
Cabinet Médical Santéfam
Gynécologie - Infertilité
100, Bd Ibn Sina - Tel : 0524 36 03 03
061170753

45eme percentile

Périmètre Abdominal (Nicolini1992)
Clarté Nucale

63.37 mm
1.36 mm
0.81 MoM

65^{eme} percentile

Morphologie

Pôle céphalique : Le crâne a une forme habituelle. La ligne médiane est en place, on distingue deux hémisphères d'Aspect* habituel..

Abdomen: la paroi abdominale est normalement fermée. L'estomac est vu en position intra-abdominale. La vessie est vue.

Membres : Quatre membres vus avec chacun 3 segments.

Annexes

Liquide amniotique : d'abondance normal.

Trophoblaste à prédominance antérieure.

Trophoblaste de structure homogène.

Absence d'image de décollement.

Conclusion

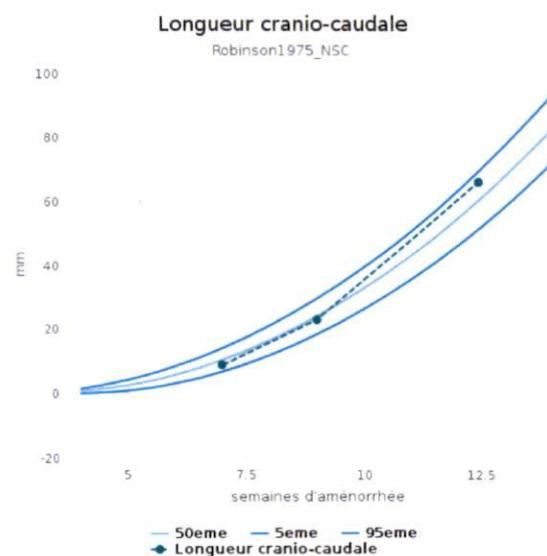
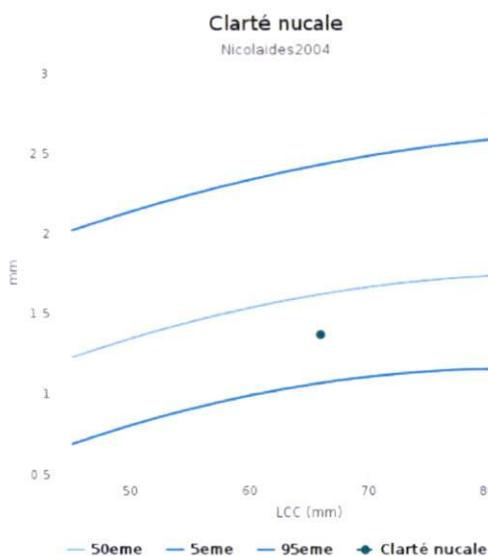
Grossesse unique intra-utérine évolutive en rapport avec le terme théorique.

Absence d'anomalie morphologique décelée au cours de cet examen.

DPNI pour le dépistage de la trisomie 21 prescrits.

Docteur Amine BITITI

*Par le mot "aspect" on entend que l'opérateur a examiné une structure ou un organe. Dans le compte rendu, une mention de type « structure d'aspect habituel » signifie que cette structure a été vue et a paru normale à l'examinateur. Dans la majorité des cas, il y a concordance entre le résultat du dépistage échographique et l'état de santé de l'enfant. Cependant, comme pour tout dépistage, des faux négatifs sont possibles : une structure considérée comme vue et normale à l'échographie peut s'avérer en réalité absente ou anormale. Des faux positifs sont également possibles : une structure considérée comme non vue ou anormale à l'échographie peut s'avérer en réalité présente ou normale.



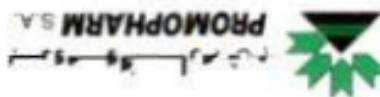
Détenteur de DE : LABORATOIRES BESINS INTERNATIONAL 75003 Paris, 3, rue du boulevard Labbe (France)

Fabricants : LABORATOIRES BESINS INTERNATIONAL 13, rue Périer 92120 Montrouge (France)

Besins Manufacturing Belgium 128 Groot-Bijgaardenstraat 1620 Drogenbos (Belgique)

Cyndea Pharma, S.L. Pol. Ind. Emilia Revilla Sanz Avenida de Agreda, 31 42110 Olivenga, Soria (Espagne)

Distributeur par : PROMOPHARM S.A.Z.I. du Sahel, Hôad Soualem - Maroc



HEALTHCARE
BESINS

UTROGESTAN 200 mg.

15 CAPSULES

323 275.1

P.P.V. : 88DH80

Distribué par Promopharm S.A.

900433

200 **፳፻፲፭** የፌትሬ ንግድ